L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 JANVIER 1859.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Co.
ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES
G. F. WEISSE. N. DUPOUY.
E. DUVERGER. S. HARRY.
Rue de Chartres, No 83, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 22 JANVIER.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine," à raison de 25 CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à Domicile du jour.

Par C. E. Fortstall, à la Bourse St-Louis—Une bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, avec son enfant. Aussi—Une propriété située dans le faubourg Tremé. Aussi—Une propriété située dans rue Conseil entre Dauphine et l'Union Aussi—Un magasin en brique, avec façade en granit, dans le 2e district. Deux lots de terre, rue de la Douane, avec une maison, de la réservoir Sporte.

Par M. Vignie, à la Bourse St-Louis—Une maison dans la rue Bienville.

Par P. & H. Devergès, à la Bourse St-Louis—Terrains propres à bâtir, dans le 1er et le 2e district.

Par M. Barnett, Jr. rue Chartres et St-Louis—Ameublement.

Par E. Roger & Co. 28 Vieille-Levée—Chaussures.

Par P. J. Sparr, à l'Arcade de Banks, au nègre de la succession Carl.

Par C. E. Girardey, à l'Arcade de Banks—Une bonne cuisinière et une domestique de confiance.

Par Vincent & Co, à 10 heures, au No 53, rue de la Succession Burke

Par J. A. Beard, à l'Arcade de Banks—Un terrain avec batisses, rue Grande, de la succession Crehan.

Par D. E. Murphy—Quincaillerie.

Par Vincent & Co, à 10 heures, au No 25, rue de la Douane—Porte monnaie.

Documents Législatifs.

Nous avons sous les yeux une série des rapports présentés à la législature de l'Etat, sur les diverses branches des services publics en Louisiane. Ces documents renferment des chiffres et des renseignements que nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs.

Dans le rapport du Trésorier de l'Etat, nous trouvons que, au 1er janvier 1858, la balance dans le Trésor était de $1,058,058 76. Les recettes, pendant l'année, s'étant élevées à $1,889,074 69 et les dépenses à $1,611,978 38, la balance de fin d'année se trouvait être de $1,378,155 07.

Le montant du crédit du fonds général a été très borné, et à ce moment le chiffre des warrants non payés atteint probablement $150,000. Quelques plaintes se sont produites de la part des créanciers de l'Etat sur ce que la législature ne se mettait pas en mesure de combler, par voie d'emprunt, le déficit du fonds général.

En matière de recouvrements, le trésorier exprime ses regrets de voir que, au départ de la loi, le trésor est privé de ressources qui devraient lui revenir. Il rappelle entr'autres, que aux termes de l'acte du 19 mars 1857 les amendes provenant de la violation des lois criminelles de l'Etat, reviennent de droit au trésor. Depuis près de deux ans, dit le trésorier, que cet acte est en vigueur, l'Etat a payé, pour matières criminelles $120,000 et il n'a reçu de ce chef que $424 40. Il y a urgence à faire cesser une telle situation, et M. Hunter déclare qu'il entend faire exécuter désormais la loi dans toute sa rigueur.

Le trésorier recommande de fixer au 1er juillet, au lieu du 1er septembre, pour le premier établissement des listes des collecteurs d'Etat, cette date correspondant à celle où se paie l'intérêt semi-annuel de la dette de l'Etat.

Nous avons vu avec une grande attention le court et substantiel rapport du Board of Currency, et nous en avons extrait des chiffres très significatifs.

Aux termes de ce rapport, la Bank of America a actuellement $307,800 de son capital nominal qui est de $1,000,000; et la Crescent City Bank a encaissé $1,020,300 sur son capital de $1,032,000. Toutes les banques, dit le rapport, ont fourni des comptes exacts et réguliers sur leur situation et dont la publication a été faite mensuellement dans l'huitre officielle de l'Etat.

Cette situation est on ne peut plus propre et répond à tout ce qu'on aurait pu espérer de l'application des nouvelles lois qui régissent ces établissements. Ils ont donné de magnifiques dividendes, réalisé de très beaux bénéfices, et visiblement chaque jour s'ouvre un jour nouveau pour l'industrie.

Le rapport du Board of Currency signale un fait qui complique les opérations des Banques, c'est l'obligation où elles sont d'établir, chaque semaine, leurs balances en espèces; on pense que la création d'un *Clearing house*, comme à New York, simplifierait considérablement ces opérations.

Une économie de vagabonds tiendront compagnie à John pendant un mois.

—M. et Mme Murphy, accusés d'avoir mis le feu à leur magasin de modes, dimanche dernier, ont été renvoyés de la plainte par le recorder Wiltz.

Green Smith, b. c. l., arrêté pour avoir violé la loi en habitant l'Etat, a reçu l'ordre de partir.

Thos Léon, b. c. l., a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir assailli Appolinaire Perault, b. c. l., dans la rue des Remparts.

James et Bob Gallagher, accusés d'avoir commis une tentative de meurtre sur la personne de Patrick Hanly, le 19 du courant, dans la cour de la prison de paroisse, ont été écroués en attendant l'interrogatoire.

Wm Gray et Jno Williams, b. c. l., ont reçu l'ordre de sortir l'Etat.

SUICIDE.—On est venu dire au coroner, hier après-midi, que le cadavre d'un homme avait été trouvé dans l'une des fosses vides du cimetière de Greenwood, le jardin connaissait le défunt. Il paraît que celui-ci avait dit à sa femme, en sortant de chez lui, qu'elle ne le reverrait plus. Le coroner n'ayant pas reçu de renseignements sur la dette de l'Etat.

Nous avons vu avec une grande attention le court et substantiel rapport du Board of Currency, et nous en avons extrait des chiffres très significatifs.

Aux termes de ce rapport, la Bank of America a actuellement $307,800 de son capital nominal qui est de $1,000,000; et la Crescent City Bank a encaissé $1,020,300 sur son capital de $1,032,000. Toutes les banques, dit le rapport, ont fourni des comptes exacts et réguliers sur leur situation et dont la publication a été faite mensuellement dans l'huitre officielle de l'Etat.

Cette situation est on ne peut plus propre et répond à tout ce qu'on aurait pu espérer de l'application des nouvelles lois qui régissent ces établissements. Ils ont donné de magnifiques dividendes, réalisé de très beaux bénéfices, et visiblement chaque jour s'ouvre un jour nouveau pour l'industrie.

Le rapport du Board of Currency signale un fait qui complique les opérations des Banques, c'est l'obligation où elles sont d'établir, chaque semaine, leurs balances en espèces; on pense que la création d'un *Clearing house*, comme à New York, simplifierait considérablement ces opérations.

Une économie de vagabonds tiendront compagnie à John pendant un mois.

—M. et Mme Murphy, accusés d'avoir mis le feu à leur magasin de modes, dimanche dernier, ont été renvoyés de la plainte par le recorder Wiltz.

Green Smith, b. c. l., arrêté pour avoir violé la loi en habitant l'Etat, a reçu l'ordre de partir.

Thos Léon, b. c. l., a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir assailli Appolinaire Perault, b. c. l., dans la rue des Remparts.

James et Bob Gallagher, accusés d'avoir commis une tentative de meurtre sur la personne de Patrick Hanly, le 19 du courant, dans la cour de la prison de paroisse, ont été écroués en attendant l'interrogatoire.

Wm Gray et Jno Williams, b. c. l., ont reçu l'ordre de sortir l'Etat.

SUICIDE.—On est venu dire au coroner, hier après-midi, que le cadavre d'un homme avait été trouvé dans l'une des fosses vides du cimetière de Greenwood, le jardin connaissait le défunt. Il paraît que celui-ci avait dit à sa femme, en sortant de chez lui, qu'elle ne le reverrait plus. Le coroner n'ayant pas reçu de renseignements sur la dette de l'Etat.

CHRONIQUE LOCALE.

L'AMPHITHÉATRE.—Il y aura représentation aujourd'hui, à midi, à l'Amphithéâtre de Spalding & Rogers, rue St Charles, pour les enfants qui ne peuvent assister au spectacle du soir.

Mlle ELODIE LOYALE, la célèbre danseuse française, pour qui les journaux semblent avoir épuisé les expressions du dictionnaire des louanges: OMAR, RICHARDSON et FRANK BARNY: l'homme à la gardenoche microbiotique, l'homme au baril et aux chaises, enfin tous ceux qui pirouettent et dansent les samedis à la grande joie de la jeune génération, s'adjoignent de leurs rôles dans toutes les règles de l'art. C'est du moins ce qu'on nous prie d'annoncer aux amateurs du Cirque.

LES ASCENSEURS.—George Frank, le jeune homme qui a poignardé l'un de ses compagnons, à la Maison de Refuge, a subi hier un interrogatoire à la suite duquel le recorder Summers l'a envoyé devant la Première Cour de District.— Les témoignages établissent qu'il s'élève une querelle entre les prisonniers; l'accusé ayant été frappé à la figure sans aucune cause, et porta deux coups à celui qui l'avait frappé.—George a déclaré qu'il poignarda son compagnon parce que ce dernier avait entonné du Marc qui est mortel.

Catherine Whaling est accusée d'avoir coupé à coup de hachette les meubles de Théodore Wagner, rue Orange.

David Burke a dû acquitter une amende de dix piastres parce qu'il a terrassé Thos Gannon dans la rue Henderson et offert de la résistance à l'officier qui voulait l'arrêter.

Ellen McNamara, cinq piastres pour bris de paix au préjudice de Catherine Pinnan.

John Lynch, individu suspect et dangereux, passera quelque temps à la maison de travail.

Une douzaine de vagabonds tiendront compagnie à John pendant un mois.

—M. et Mme Murphy, accusés d'avoir mis le feu à leur magasin de modes, dimanche dernier, ont été renvoyés de la plainte par le recorder Wiltz.

Green Smith, b. c. l., arrêté pour avoir violé la loi en habitant l'Etat, a reçu l'ordre de partir.

Thos Léon, b. c. l., a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir assailli Appolinaire Perault, b. c. l., dans la rue des Remparts.

James et Bob Gallagher, accusés d'avoir commis une tentative de meurtre sur la personne de Patrick Hanly, le 19 du courant, dans la cour de la prison de paroisse, ont été écroués en attendant l'interrogatoire.

Wm Gray et Jno Williams, b. c. l., ont reçu l'ordre de sortir l'Etat.

SUICIDE.—On est venu dire au coroner, hier après-midi, que le cadavre d'un homme avait été trouvé dans l'une des fosses vides du cimetière de Greenwood, le jardin connaissait le défunt. Il paraît que celui-ci avait dit à sa femme, en sortant de chez lui, qu'elle ne le reverrait plus. Le coroner n'ayant pas reçu de renseignements sur la dette de l'Etat.

Dépêches Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

LÉGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Baton-Rouge, 21.—Les débats qui ont eu lieu aujourd'hui, à la Législature, ne sont pas d'une nature intéressante. Les deux Chambres se sont ajournées à lundi.

Caucus des démocrates—Les membres du parti démocrate, de la Législature, doivent avoir demain une réunion, pour définitivement décider du choix d'un candidat pour le Sénat des Etats Unis.

Steamboats descendant— Vicksburg 21—Le steamboat Mars est passé ici à 8 heures hier soir; le Pacific à 9 ce matin; le Princess à 3 et l'Augusta à 8 heures, ce soir.

THÉATRE D'ORLÉANS — Ce soir, 3me représentation des *Dragons de Villars*, dont le succès croît à mesure qu'on en a plus complète encore jeudi. Ce charmant opéra est chanté par Mlle Bourgeois, Mme Vadé, MM. Lucien Bourgeois, Beauce, Carrier.

Dimanche, deux pièces nouvelles : *Les Femmes qui pleurent* et *Comme l'esprit vient aux garçons*.

Lundi, première représentation des *Diamants de la Couronne*, opéra-comique en trois actes, d'Auber, chanté par Mlle Cordier.

ELECTRO-BIOLOGIE.—M. le Dr Hale donnera ce soir, dans l'Odd Fellows Hall, sa dernière séance d'électro-biologie. Il fera de très curieuses expériences. Il a M. Perkins, professeur aujourd'hui, à midi, une lecture pour les enfans : le prix d'admission pour ces derniers est seulement de 12 *cents*. Lundi prochain aura lieu la première lecture du cours que le professeur veut consacrer spécialement aux dames.

J. K. DUNCAN & CO, INGÉNIEURS—MM. J. K. DUNCAN, WM P. DUNCAN et S. L. JAMES sont des ingénieurs distingués et des architectes dont la réputation est depuis longtemps établie. On verra aux annonces qu'ils se chargent de tous les travaux de leur profession; ils dressent des plans et préparent eux-mêmes les devis et le cahier des charges. Ils s'occupent spécialement de tout ce qui a rapport aux levées, canaux, ponts, chaussées, chemins de fer de ville, drainage, fermeture de crevasses, etc. Ils feront aussi des relevés hydrographiques. Quand on le voudra, ils fourniront les matériaux nécessaires sur place et dont ils auraient la direction, soit à la ville, soit à la campagne, de manière à réduire autant que possible les frais de construction. Nous appelons la sérieuse attention de nos lecteurs sur les annonces que MM. J. K. DUNCAN & Co publient aujourd'hui dans l'*Abeille*.

MODES ET MARCHANDISES.—MM. GIQUEL & JAMISON, rue Royale 16 et Chartres, ont en ce moment un magnifique assortiment de marchandises. Nous appelons l'attention sur l'annonce qu'ils publient dans nos colonnes.

HAGGERTY FRERES—MM. HAGGERTY frères énumèrent, dans une annonce insérée plus loin, quelques-unes des belles marchandises que contient leur magasin, No 128 rue du Canal, et qu'ils se proposent d'écouler à des prix très réduits. Leur assortiment de printemps est complet et rien n'y manque de ce qui est nécessaire à l'habillement et aux besoins des familles. On sait que les articles importés par la maison dont il s'agit sont invariablement de qualité supérieure : aussi est-ce avec plaisir et très consciencieusement que nous les recommandons au public.

M. P. POINCY—Ce jeune artiste dont nous recommandions, dans un récent article, le talent remarquable comme peintre de portraits, nous prie d'annoncer que son atelier, situé rue Royale No 6, est ouvert tous les jours de 10 heures A M. à 3 heures P. M.— (Voir aux avis.)

DOCUMENS LÉGISLATIFS.—Nous prions MM. LAVILLE, PICOTTE, et PAYTOUBER, d'agréer nos remerciemens pour les documens législatifs qu'ils ont eu l'obligeance de nous adresser.

CHRONIQUE LOCALE.

L'AMPHITHÉATRE.—Il y aura représentation aujourd'hui, à midi, à l'Amphithéâtre de Spalding & Rogers, rue St Charles, pour les enfants qui ne peuvent assister au spectacle du soir.

Mlle ELODIE LOYALE, la célèbre danseuse française, pour qui les journaux semblent avoir épuisé les expressions du dictionnaire des louanges: OMAR, RICHARDSON et FRANK BARNY: l'homme à la gardenoche microbiotique, l'homme au baril et aux chaises, enfin tous ceux qui pirouettent et dansent les samedis à la grande joie de la jeune génération, s'adjoignent de leurs rôles dans toutes les règles de l'art. C'est du moins ce qu'on nous prie d'annoncer aux amateurs du Cirque.

LES ASCENSEURS.—George Frank, le jeune homme qui a poignardé l'un de ses compagnons, à la Maison de Refuge, a subi hier un interrogatoire à la suite duquel le recorder Summers l'a envoyé devant la Première Cour de District.— Les témoignages établissent qu'il s'élève une querelle entre les prisonniers; l'accusé ayant été frappé à la figure sans aucune cause, et porta deux coups à celui qui l'avait frappé.—George a déclaré qu'il poignarda son compagnon parce que ce dernier avait entonné du Marc qui est mortel.

Catherine Whaling est accusée d'avoir coupé à coup de hachette les meubles de Théodore Wagner, rue Orange.

David Burke a dû acquitter une amende de dix piastres parce qu'il a terrassé Thos Gannon dans la rue Henderson et offert de la résistance à l'officier qui voulait l'arrêter.

Ellen McNamara, cinq piastres pour bris de paix au préjudice de Catherine Pinnan.

John Lynch, individu suspect et dangereux, passera quelque temps à la maison de travail.

Une douzaine de vagabonds tiendront compagnie à John pendant un mois.

—M. et Mme Murphy, accusés d'avoir mis le feu à leur magasin de modes, dimanche dernier, ont été renvoyés de la plainte par le recorder Wiltz.

Green Smith, b. c. l., arrêté pour avoir violé la loi en habitant l'Etat, a reçu l'ordre de partir.

Thos Léon, b. c. l., a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir assailli Appolinaire Perault, b. c. l., dans la rue des Remparts.

James et Bob Gallagher, accusés d'avoir commis une tentative de meurtre sur la personne de Patrick Hanly, le 19 du courant, dans la cour de la prison de paroisse, ont été écroués en attendant l'interrogatoire.

Wm Gray et Jno Williams, b. c. l., ont reçu l'ordre de sortir l'Etat.

SUICIDE.—On est venu dire au coroner, hier après-midi, que le cadavre d'un homme avait été trouvé dans l'une des fosses vides du cimetière de Greenwood, le jardin connaissait le défunt. Il paraît que celui-ci avait dit à sa femme, en sortant de chez lui, qu'elle ne le reverrait plus. Le coroner n'ayant pas reçu de renseignements sur la dette de l'Etat.

FEUILLETON.

LE MENAGE LAMBERT.

VI—[Suite.]

Louis Lambert avait tenu parole, et dès le lendemain de l'arrivée d'Antoine au château il s'était appliqué à nouer le plan de conduite déroulé au comte, qui ne revenait pas de l'étonnement que lui causait cet étrange et nouveau système d'éducation. Mais Antoine en fut encore bien plus surpris; quelque inventif que fût son pernicieux esprit, il ne put pas se rendre compte de ce revirement soudain qui, loin de le toucher et de l'obliger à sonder sa conscience, ne servit qu'à aiguiser son ardeur, au lieu de le faire précipiter sa vanité dans les plus funestes égarements. Il s'imagina que son père avait peur de lui; il crut que la lutte violente par laquelle il avait été accueilli au château, n'était point jouée à dessein de l'effrayer, et la crainte que l'honnête courroux du vétéran avait inspirée à son nouvelle fils, se changea en une sorte de mépris pour la majesté paternelle.

Doué d'un physique agréable et d'un esprit naturel assez rapide, aiguisé de mauvaises lectures avaient donné du vernis, Antoine s'était piqué d'amour-propre en présence d'Henri de Lamothe, sinon pour le surpasser, du moins pour l'imiter dans certains détails de toilette et de maintien, et cela à la grande satisfaction de l'honorable Lambert, qui eut donné jusqu'à la dernière goutte de son sang pour que son prétendu fils se mît au niveau de son fils véritable.

—Le bon Dieu a voulu, si puissant, disait le brave soldat à l'oreille de sa femme, qui, ému par une fièvre lente depuis le départ d'Antoine, n'avait pas encore quitté son lit, le bon Dieu est si puissant que, par un miracle et par pitié pour tout ce que je souffre, il pourrait bien bouleverser la nature d'Antoine et le ramener au bien. Si cette faveur la nous était faite, et que le général fut promoteur d'un pareil miracle, le général me disait comme ça un beau jour : ton gas n'est plus le même; c'est un vrai Lambert, et je t'aime comme un fils, si ainsi—possible ainsi que, prenant mon courage à deux mains, possible que je lui réponge :—C'est pas un vrai Lambert, mais c'est un frère de la famille, et puis, une fois lancé, d'aller le contenter toute la chose, et puisque me sauverais à tous les jambes pour m'aller casser la tête d'un coup de pistolet dans un coin, n'importe où... j'aurais fait mon devoir et tout ce qu'un homme peut faire, et je parie que le général trouverait encore moyen de me leurer à mon enterrement..... Je le connais si bien.....

Antoine, sans se préoccuper de l'état machinal d'abrutissement, produit des semblants de faiblesse de Louis Lambert et de la bienveillante indifférence du général pour mener joyeuse vie, flattait chez lui de ridicules jeuses prétentions par l'affection véritable de son frère de lait, il se permettait tous les plaisirs auxquels un jeune homme du rang et de la fortune du vicomte pouvait prétendre, en admettant qu'il fût porté à la dissipation et à l'oisiveté. Henri donnait tout son temps à son père, à la seule vraie tendresse, amour; il abandonnait donc volontiers à Antoine ses chevaux de selle, son tilbury, ses chiens à présent toujours à la place dans les parties où le convoitait la jeunesse des environs. Antoine s'était bien aperçu qu'on le recevait seulement par condescendance du comte et du général: mais sa vanité avait su dévorer cet affront, et sa verve naturelle, aidée d'un tempérament robuste qui lui permettait d'affronter tous les excès, l'avait fait accepter de ses compagnons d'oraqeux plaisirs, comme un intéressant joueur trop solide à son poste pour en être jamais délogé.... Cette société facile n'avait d'ailleurs rien à prendre sur le jeune Lambert; non seulement il portait bien la veste dans les orgies, mais encore il se montrait élégant et chatouilleux sur le point d'honneur. Dans deux rencontres il avait prouvé de courage en mettant à l'épée à la main, *proprement*, comme disait Louis Lambert; il jouait et jouait même assez gros jeu; mais on n'était pas sûr que le bonheur qui paraît suspect à force d'insolence; il perdait assez souvent, et ses dettes étaient payées avec cette promptitude exquise que les honnêtes crémciers reprochent, non sans une légitime amertume, aux dissipateurs qui mettent aux exigences du banquiers les débris de leur fortune et de leur honnêteté.

Louis Lambert, à chaque demande d'argent que lui adressait Antoine, s'exécutait sans sourciller et sans se plaindre la moindre observation. Le pauvre diable se saignait aux quatre veines, et, déjà, il était allé plusieurs fois à Mâcon pour vendre en cachette, les bijoux que dans des temps fortunés, il avait donnés à sa femme. Ses plus grosses dépenses étaient du côté du parterre; il ne jouait plus rien à l'esprit d'en concevoir le moindre regret, car, se disait-il : Je cotise bien plus cher à la bourse, et je ne crois qu'il dépense pour mon enfant réal, sans compter tout ce que je lui vole en me taisant, en exposant mon fils à hérider de.... Vingt pipes! j'en ai la chair de poule ! ouf!

Mais les prodigalités et l'apparente faiblesse de Louis Lambert devaient brusquement donner à une catastrophe. Antoine, tranchant orgueilleusement du grand seigneur, voulut dîrer, à son tour, l'amphytrion d'un gala, et il invita ses familiers à un festin robuste dont l'auberiste Brulart fut chargé de composer l'ordonnance.

Précédé d'une partie de chasse et suivi d'un lansquenet formidable, ce repas, dont le souvenir établit définitivement et victorieusement la réputation de Brulart, ne prêta pas à dégénérer en orgie complète où les cartes et le champagne livrèrent à la raison d'irrésistibles assauts.

Antoine crut de son devoir de se griser ce jour-là, contrairement à ses habitudes, et ce fut dans ces dispositions d'esprit qu'il prit place au tapis vert. Encouragé qu'il était exalté par quelques coups heureux, Lambert ne tarda pas à essayer des revers qui, l'animant de plus en plus, le précipitèrent dans des excès désordonnés ; il joua sur parole et perdit 20,000fr

En voyant tomber la carte qui consommait sa ruine, Antoine éprouva un frémissement de rage : et la douleur disalpa, comme par enchantement, les fumées de son ivresse.— Il demeura haletant, épardu, l'œil hagard, la face contractée. Dans ce moment Brulart apparut à la porte de la salle où se livrait le combat, et s'aperçevant Antoine, qui le regardait avec une fixité d'automate, il lui fit signe du doigt de venir pour l'appeler à lui. Comme ce signe était accompagné d'un sourire consolateur, Antoine se leva et dit :

—Messieurs, je cède la place..... j'ai besoin de prendre l'air.

—Oui, oui, répondirent quelques joueurs, il ne faut pas lutter obstinément contre la veine; il suffit quelquefois d'un entr'acte pour ramener la fortune.

—Que ne veux-tu l' demanda brusquement Antoine à Brulart, qui se dirigeait vers l'un des coins les plus retirés de son auberge.

—Fermez cette porte derrière vous, Monsieur Lambert, répondit le gros homme.

—Après ? le voilà fermé, qu'y a-t-il ? pourquoi m'as-tu fait quitter le jeu ?

—Parce que vous ne savez pas jouer.....

Voyons, mettez-vous là et causez vous.... Il faut beaucoup de calme pour écouter ce que je vais vous dire et pour en profiter surtout.

Brulart tira un sixain de cartes de sa poche et le mit sur la table : puis il fit signe à Antoine de s'assoir, et il se mit à rire de son rire le plus épais.

VII.

—Aurez-tu bientôt fini de m'impatienter? s'écria sourdement Antoine.

—Le diable me brûle, riposta l'aubergiste, vous me parlez guère poliment pour tout le bien que je vous veux; bien d'ici égal, je tiens compte de votre colère d'avoir bâtonnés pertes de que vous ne pourriez jamais payer, et je vous tendrai tout de même la main..... Or, voyons, mon ami Antoine, qu'avez-vous que vous pensez donc de Mlle Marianne, votre voisine, hein?

Lambert crut sûrement deviner cette question, qui pour l'heure et le lieu, lui parut singulière.

—Je ne pense bien de la demoiselle Marianne, répondit-il; vaut-elle les vingt mille francs que je dois?

—Ah donnez papa Dulon à bien quelque chose encore cent mille donc, et je vous épouse sa fille.....

—Sa fille est amoureuse d'Henri, interrompit Lambert; et, d'ailleurs, si elle a cent mille écus, moi je n'ai pas un rouge liard.

M. Delac est un vieux trésoyant qui fera marchandise de son héritière comme des ballots qui l'ont enrichi. Laisse-moi donc avec ma conscience.

—Ainsi ne vous fait rien de voir M. le vicomte Henri de Lamothe, qui a suré le même lait que vous, qui n'est pas, il s'en faut, beau garçon comme vous, qui n'a pour lui, en tout et pour tout, que la chance d'être né millionnaire et vicomte, ce ne vous fait rien; dis-le, de le voir épris d'une jeune fille qu'il épousera quand vous n'aurez peut-être qu'un peu de mal à vous donner pour le supplanter !.....Diable me brûle, vous êtes bon enfant, et vous n'avez guères d'amour-propre.

—Ainsi dix mille livres en sus, répliqua Brulart. Tenez, reprit-il, après une pause et en jaugeant son jeune ami de la tête à l'orteil, voilà un jeu de banquenet, n'est-ce pas?..... Il est tout neuf..... hein ?

—Oui.

—Eh bien ! mêlez, s'il vous plaît.

—C'est fait.

—Bon ! .... Coupez, je vous prie.

—J'ai coupé.

—Maintenant, je taille avec trois cartes, à la grande satisfaction de l'honorable Lambert, qui eut donné jusqu'à la dernière goutte de son sang pour que son prétendu fils se mît au niveau de son fils véritable.

—Le bon Dieu a voulu si puissant, disait le brave soldat à la femme, qui, ému par une fièvre lente depuis le départ d'Antoine, n'avait pas encore quitté son lit, le bon Dieu est si puissant que, par un miracle et par pitié pour tout ce que je souffre, il pourrait bien bouleverser la nature d'Antoine et le ramener au bien. Si cette faveur la nous était faite, et que le général fut le promoteur d'un pareil miracle, le général me disait comme ça un beau jour : ton gas n'est plus le même; c'est un vrai Lambert, et je l'aime comme un fils, si ainsi—possible ainsi que, prenant mon courage à deux mains, possible que je lui réponge :—C'est pas un vrai Lambert, mais c'est un frère de la famille, et puis, une fois lancé, d'aller le contenter toute la chose, et puisque me sauverais à tous les jambes pour m'aller casser la tête d'un coup de pistolet dans un coin, n'importe où... j'aurais fait mon devoir et tout ce qu'un homme peut faire, et je parie que le général trouverait encore moyen de me leurer à mon enterrement..... Je le connais si bien.....

Antoine, sans se préoccuper de l'état machinal d'abrutissement, produit des semblants de faiblesse de Louis Lambert et de la bienveillante indifférence du général pour mener joyeuse vie, flattait chez lui de ridicules jeuses prétentions par l'affection véritable de son frère de lait, il se permettait tous les plaisirs auxquels un jeune homme du rang et de la fortune du vicomte pouvait prétendre, en admettant qu'il fût porté à la dissipation et à l'oisiveté. Henri donnait tout son temps à son père, à la seule vraie tendresse, amour; il abandonnait donc volontiers à Antoine ses chevaux de selle, son tilbury, ses chiens à présent toujours à la place dans les parties où le convoitait la jeunesse des environs. Antoine s'était bien aperçu qu'on le recevait seulement par condescendance du comte et du général: mais sa vanité avait su dévorer cet affront, et sa verve naturelle, aidée d'un tempérament robuste qui lui permettait d'affronter tous les excès, l'avait fait accepter de ses compagnons d'oraqeux plaisirs, comme un intéressant joueur trop solide à son poste pour en être jamais délogé.... Cette société facile n'avait d'ailleurs rien à prendre sur le jeune Lambert; non seulement il portait bien la veste dans les orgies, mais encore il se montrait élégant et chatouilleux sur le point d'honneur. Dans deux rencontres il avait prouvé de courage en mettant à l'épée à la main, *proprement*, comme disait Louis Lambert; il jouait et jouait même assez gros jeu; mais on n'était pas sûr que le bonheur qui paraît suspect à force d'insolence; il perdait assez souvent, et ses dettes étaient payées avec cette promptitude exquise que les honnêtes créanciers reprochent, non sans une légitime amertume, aux dissipateurs qui mettent aux exigences du banquenet les débris de leur fortune et de leur honnêteté.

Louis Lambert, à chaque demande d'argent que lui adressait Antoine, s'exécutait sans sourciller et sans se plaindre la moindre observation. Le pauvre diable se saignait aux quatre veines, et, déjà, il était allé plusieurs fois à Mâcon pour vendre en cachette, les bijoux que dans des temps fortunés, il avait donnés à sa femme. Ses plus grosses dépenses étaient du côté du parterre; il ne jouait plus rien à l'esprit d'en concevoir le moindre regret, car, se disait-il : Je cotise bien plus cher à la bourse, et je ne crois qu'il dépense pour mon enfant réal, sans compter tout ce que je lui vole en me taisant, en exposant mon fils à hérider de.... Vingt pipes ! j'en ai la chair de poule ! ouf!

Mais les prodigalités et l'apparente faiblesse de Louis Lambert et de la bienveillante indifférence du général pour mener joyeuse vie, flattait chez lui de ridicules jeuses prétentions par l'affection véritable de son frère de lait, il se permettait tous les plaisirs auxquels un jeune homme du rang et de la fortune du vicomte pouvait prétendre, en admettant qu'il fût porté à la dissipation et à l'oisiveté. Henri donnait tout son temps à son père, à la seule vraie tendresse, amour; il abandonnait donc volontiers à Antoine ses chevaux de selle, son tilbury, ses chiens à présent toujours à la place dans les parties où le convoitait la jeunesse des environs. Antoine s'était bien aperçu qu'on le recevait seulement par condescendance du comte et du général: mais sa vanité avait su dévorer cet affront, et sa verve naturelle, aidée d'un tempérament robuste qui lui permettait d'affronter tous les excès, l'avait fait accepter de ses compagnons d'oraqeux plaisirs, comme un intéressant joueur trop solide à son poste pour en être jamais délogé.... Cette société facile n'avait d'ailleurs rien à prendre sur le jeune Lambert; non seulement il portait bien la veste dans les orgies, mais encore il se montrait élégant et chatouilleux sur le point d'honneur. Dans deux rencontres il avait prouvé de courage en mettant à l'épée à la main, *proprement*, comme disait Louis Lambert; il jouait et jouait même assez gros jeu; mais on n'était pas sûr que le bonheur qui paraît suspect à force d'insolence; il perdait assez souvent, et ses dettes étaient payées avec cette promptitude exquise que les honnêtes créanciers reprochent, non sans une légitime amertume, aux dissipateurs qui mettent aux exigences du banquenet les débris de leur fortune et de leur honnêteté.

Louis Lambert, à chaque demande d'argent que lui adressait Antoine, s'exécutait sans sourciller et sans se plaindre la moindre observation. Le pauvre diable se saignait aux quatre veines, et, déjà, il était allé plusieurs fois à Mâcon pour vendre en cachette, les bijoux que dans des temps fortunés, il avait donnés à sa femme. Ses plus grosses dépenses étaient du côté du parterre; il ne jouait plus rien à l'esprit d'en concevoir le moindre regret, car, se disait-il : Je cotise bien plus cher à la bourse, et je ne crois qu'il dépense pour mon enfant réal, sans compter tout ce que je lui vole en me taisant, en exposant mon fils à hérider de.... Vingt pipes ! j'en ai la chair de poule ! ouf!

Mais les prodigalités et l'apparente faiblesse de Louis Lambert et de la bienveillante indifférence du général pour mener joyeuse vie, flattait chez lui de ridicules jeuses prétentions par l'affection véritable de son frère de lait, il se permettait tous les plaisirs auxquels un jeune homme du rang et de la fortune du vicomte pouvait prétendre, en admettant qu'il fût porté à la dissipation et à l'oisiveté. Henri donnait tout son temps à son père, à la seule vraie tendresse, amour; il abandonnait donc volontiers à Antoine ses chevaux de selle, son tilbury, ses chiens à présent toujours à la place dans les parties où le convoitait la jeunesse des environs. Antoine s'était bien aperçu qu'on le recevait seulement par condescendance du comte et du général: mais sa vanité avait su dévorer cet affront, et sa verve naturelle, aidée d'un tempérament robuste qui lui permettait d'affronter tous les excès, l'avait fait accepter de ses compagnons d'oraqeux plaisirs, comme un intéressant joueur trop solide à son poste pour en être jamais délogé.... Cette société facile n'avait d'ailleurs rien à prendre sur le jeune Lambert; non seulement il portait bien la veste dans les orgies, mais encore il se montrait élégant et chatouilleux sur le point d'honneur. Dans deux rencontres il avait prouvé de courage en mettant à l'épée à la main, *proprement*, comme disait Louis Lambert; il jouait et jouait même assez gros jeu; mais on n'était pas sûr que le bonheur qui paraît suspect à force d'insolence; il perdait assez souvent, et ses dettes étaient payées avec cette promptitude exquise que les honnêtes créanciers reprochent, non sans une légitime amertume, aux dissipateurs qui mettent aux exigences du banquenet les débris de leur fortune et de leur honnêteté.

ATTENTION.

☞MM. J. A. Béard & Co vendent, aujourd'hui, à 10 ½ à l'Arcade de Banks, pour le compte de Patrick Orchan et de sa femme, une maison située en bois située dans la rue Gironde, entre Gravier et Perdido. Pour les conditions et les détails. voir aux ventes aux enchères.

☞Succession de George W. Cox—Aujourd'hui, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, par Pitkin & J. Rowe, commisaire, UN NÈGRE, appartenant à ladite succession—Conditions, comptant.

☞MM. C. E. Girardey & Co vendent, aujourd'hui à l'Arcade de Banks, pour la succession d'Edmond Dubois, une très jolie maison haute située dans la rue Dorbigny, entre Romas et Palmyre; une maison haute, double, au bas, face aux rues *St-Jean* et Félicité, entre l'Annaire et St-Jean-Baptiste; plusieurs domestiques de choix. Le tout sera vendu sans réserve.

☞Grande vente par catalogue de bottes, souliers et brodequins.—L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente par catalogue de bottes, souliers et brodequins, qui aura lieu aujourd'hui à 10 heures, au magasin d'ouens de E. Roger & Co, No 28 rue de la Vieille Levée.—Conditions à la vente.

☞Vincent & Co vendent des marchandises sèches, étranges et de pays, en masse, à 10 heures, pour magasin d'ouens, No 25, rue de la Douane. L'attention des acheteurs est appelée sur cette vente.

Se raser—au laxe.

RASOIRS
En acier argenté, garantis de Gutes.

Chaque rasoir est garanti, et on peut l'échanger qu'il ne convient pas. Ce rasoir sont tels qu'ils rasent très aisément les barbes les plus difficiles.

☞Chaque rasoir est étampé "F. F. GUION, garanti" A vendre en gros et en détail au

Nouveau magasin de GUION,
No 2½, rue St Charles, bâtisse à Verandah,
21 janv—6 à quelques portes de la rue du Canal

L'éventail d'Autriche

Cette nouveauté unique dont on a tant parlé mérite sous tous les rapports l'attention des curieux.— A vendre seulement au

NOUVEAU MAGASIN DE GUION,
No 20, rue St Charles, bâtisse à Verandah,
22 janv—6 à quelques portes de la rue du Canal

JUMELLES
MEDAILLE.

Un grand assortiment de ces excellentes JUMELLES—comprenant toutes les variétés, vendues d'être reçu et à vendre au magasin de

GUION,
No 20, rue St Charles, bâtisse à Verandah,
21 janv—6 à quelques portes de la rue du Canal

VERITABLES
Pipes écume de mer

Importation directe—Chaque pipe est GARANTIE VERITABLE. En magasin, un assortiment complet, des genres les plus recherchés.

Reçu tout récemment, 1000 livres de

TABAC TURC

Par, dans des boîtes en ferblanc de 1 livre. Egrènement, une grande variété et qualité du célèbre TABAC LATAKIA d'Egypte

A vendre au magasin de

GUION,
No. 0, rue St Charles, bâtisse à Verandah,
22 janv—6 à quelques portes de la rue du Canal

CAPT J. K. DUNCAN, WM